

Aurillac, le 21/06/2023 à 14h30

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance JAUNE ORAGES

Le département du Cantal est toujours placé en vigilance jaune pour risque d'orages, aujourd'hui mercredi 21 juin 2023 à partir de 16h. Les départements à l'Ouest du Cantal sont en vigilance orange.

L'ensemble du département est potentiellement concerné, avec des orages parfois violents mercredi 21 juin à partir de 17h00, et dans la première partie de nuit, accompagnés de précipitations (20 à 40 mm de pluie attendues sur la partie ouest du département, en particulier Aurillac et la Châtaigneraie), d'un risque de petites à moyennes averses de grêles et de rafales de vent modérées (60 à 80 km/h). L'accalmie est prévue en seconde partie de nuit.

M. le préfet invite les maires et les organisateurs d'évènements dans le cadre de la fête de la musique à une grande vigilance et au suivi continu de l'évolution de la situation météorologique. Il déconseille notamment le maintien des évènements **se déroulant à proximité des cours d'eau et des zones arborées ou avec des installations temporaires sensibles aux intempéries et accueillant du public (chapiteaux, tentes).**

Conséquences possibles

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC



- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Limitez vos déplacements et tenez-vous informé de l'évolution des conditions météorologiques : vigilance.meteofrance.fr/cantal

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

